

EDUCATION 481-4

L'IMMERSION ET LE PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS

Session de printemps (1990)
(2 janvier-23 avril)
Mercredi: 16h30-20h20
Salle : MPX 7504

PROFESSEUR : Dr. André Obadia
Tél : 291-3166
Bureau : MPX 8626

PREREQUIS :

EDUC 401/402 ou l'équivalent. Bonne maîtrise de la langue française.

OBJECTIFS GENERAUX :

Les sujets à l'étude porteront sur les principes d'apprentissage d'une langue seconde et de la langue maternelle en milieu minoritaire, sur la recherche en immersion et sur la méthodologie.

CONTENU :

Dans ce cours , nous traiterons de l'approche communicative et de son application en classe, des différences entre les divers types de programme d'immersion, de la correction du français parlé et écrit des élèves (prévention et correction), des enfants en difficulté d'apprentissage, des centres d'activités, de la technologie éducative, des problèmes reliés à l'immersion, de la relation avec les parents et l'administration.

EXIGENCES :

Il est bien entendu indispensable que tout le monde soit présent à TOUS les cours et PARTICIPE à toutes les activités.

1. Analyse d'un article d'une revue professionnelle traitant de l'immersion ou du P.C.D.F. et de sa pertinence à son propre travail (30%).

2. Deux travaux courts (3 ou 4 pages) exprimant une opinion personnelle sur un aspect particulier de l'immersion ou du P.C.D.F. (30%).

2. Démonstration d'une approche : justification, démonstration et évaluation (selon le nombre d'étudiants , cette démonstration pourrait se faire oralement ou par écrit). (40%).

LECTURES :

Une bibliographie d'articles sera remise aux étudiants